



Le vice-président du MRC, Mamadou Mota, est ce jour au Tribunal de grande instance (TGI) de Yaoundé pour une audience en Habeas corpus.

Le premier vice-président du parti de l'opposant Maurice Kamto, avait été condamné le 9 septembre à deux ans de prison ferme pour son implication dans la mutinerie du 22 juillet à la prison centrale de Yaoundé, où il est écroué depuis juin.

Il est annoncé comme candidat du MRC à la députation de février 2020 dans le Mayo-Sava, un département du situé dans la région de l'Extrême-Nord.